

Charleville-Mézières, le 19 juin 2017

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **POSE DE DEUX NOUVELLES TURBINES SUR LE BARRAGE DE SAINT JOSEPH A FUMAY**

**Le lundi 19 juin 2017, BAMEO**, filiale de VINCI Concessions, en groupement avec SHEMA (Groupe EDF) et Meridiam, **annonce l'installation par les équipes de COREBAM de deux nouvelles turbines pour la microcentrale de production d'hydroélectricité sur le barrage de Saint Joseph à Fumay (08).**

Cette nouvelle étape s'inscrit dans le cadre du contrat de partenariat signé en 2013 entre BAMEO et VNF portant sur le remplacement de 29 barrages manuels et la modernisation de deux autres ouvrages déjà existants sur l'Aisne et la Meuse.

Les 2 turbines, installées en rive droite de la Meuse, permettent la production d'électricité en utilisant la force motrice du fleuve. Chaque turbine produit 500 kW en fonctionnement nominal, soit une puissance totale installée de 1 MW, ce qui équivaut à la puissance fournie par une éolienne ayant des pâles de 20 mètres.

#### **Des turbines performantes et respectueuses de l'environnement**

Tels les moulins, les pales des turbines seront actionnées par la force du cours d'eau. La rotation mécanique est alors transformée en énergie électrique dans la microcentrale. La technologie de ces turbines, technologie dite VLH (Very Low Head), les rendent particulièrement performantes et adaptées aux faibles chutes de la Meuse, et respectueuses de l'environnement. En effet, de par leur faible vitesse de rotation, les pales de ces turbines ne blessent pas les poissons qui les traversent à la descente du fleuve. De plus comme pour les autres barrages du projet, une passe à poissons multi-espèces est installée entre le barrage et la microcentrale, permettant la remontée des poissons et le rétablissement de la continuité écologique du fleuve.

Afin de garantir la bonne exploitation des turbines durant les 30 prochaines années, des prégrilles seront placées à l'amont du barrage pour retenir les plus gros éléments flottants appelés embâcles. Les turbines sont également protégées par de grilles fines équipées d'un système de défeuillage, qui par rotation continue, décolle et évacue les embâcles de faible dimension.

La construction de cette microcentrale est concomitante aux travaux de modernisation du barrage de Saint-Joseph à Fumay. Les travaux ont débutés au printemps 2016 et la mise en service du nouveau barrage et de la microcentrale est prévue pour le premier trimestre 2018.

## **L'exploitation du potentiel hydroélectrique de la Meuse**

Cette construction intervient dans le cadre du contrat de partenariat qui prévoit sur la Meuse la création de 3 nouvelles microcentrales (Givet, Ham sur Meuse et Fumay) ainsi que la reprise et la rénovation de celle existante de Revin (FHYM).

Ces 4 microcentrales représentent une puissance installée de 5,5 MW, générant une production annuelle attendue de 15 millions de KWh, soit un « équivalent consommation » d'environ 7 000 à 8 000 habitants. L'exploitation des 4 microcentrales hydroélectriques augmentera ainsi de 50% le potentiel de production hydroélectrique de la Meuse.

## **Le contrat de partenariat entre VNF et BAMEO**

Le Contrat de Partenariat signé entre BAMEO et VNF en octobre 2013, pour une durée de 30 ans, couvre le financement, la conception, la construction ou la mise à niveau, l'exploitation, la maintenance et le gros entretien et renouvellement de 29 nouveaux barrages automatisés et de leurs équipements associés (notamment passes à poissons) sur l'Aisne et la Meuse et des barrages de Givet et Monthermé déjà reconstruits. Il prévoit également l'exploitation du potentiel hydroélectrique associé aux barrages, dont la microcentrale du barrage de Saint-Joseph et la mise en œuvre des mesures environnementales réglementaires et d'accompagnement du projet.

Le montant total du projet s'élève à 312 millions d'euros HT.

### **A propos de BAMEO**

BAMEO est une société de projet créée spécifiquement dans le cadre du Contrat de Partenariat avec Voies navigables de France pour la reconstruction et l'automatisation des barrages de l'Aisne et de la Meuse. BAMEO est constituée de trois actionnaires : VINCI Concessions (50%), SHEMA – Groupe EDF (20%) et Méridiam (30%).

BAMEO a délégué la conception et la construction de l'ensemble des ouvrages au groupement d'entreprises COREBAM créé spécifiquement pour ce projet. Ce groupement est composé de filiales de VINCI Construction France (EMCC, TOURNAUD, GTM HALLE, VCF TP Lyon) spécialisées dans les travaux nautiques et de génie civil.

BAMEO a confié la responsabilité de l'exploitation et de la maintenance de ces ouvrages automatisés à SeMAO, société créée spécifiquement pour ce projet, filiale de SHEMA – groupe EDF (60%) et de VINCI Concessions (40%).

### **A propos de VNF**

VNF est un établissement public administratif de 4 700 agents, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr).

### **BAMEO**

Céline DAVRIL BAVOIS  
Responsable Communication  
Tel : 06.72.17.81.14  
[celine.davril.bavois@bameo.fr](mailto:celine.davril.bavois@bameo.fr)